

## FORMULE ADOPTÉE, N° 2.

## FEUILLE À REMPLIR ET RENVOYER.

Veillez répondre aux questions suivantes et renvoyer cette feuille aussi tôt que vous le pourrez.

Le bill et la feuille sont dans les deux langues. Veillez écrire vos réponses sur une seule feuille, soit en anglais ou en français, selon que vous le trouverez plus commode pour vous.

Etes-vous en faveur de l'article 3 de ce bill? .....

Etes-vous en faveur d'une loi interdisant la vente du fromage ou du beurre, non encore fabriqué au moment où cette vente ou offre de vente est faite? .....

(Nom).....

(Adresse).....

(Date).....

Etes-vous l'agent de vente d'une fabrique de fromage ou de beurre?.....

Représentez-vous officiellement une chambre de commerce ou une association laitière quelconque? Si oui, dites laquelle.....

Etes-vous exportateur de fromage ou de beurre? .....

ou—

Etes-vous directement intéressé à l'exploitation laitière, soit comme propriétaire ou directeur ou autrement? Dites comment .....

## \*OBSERVATIONS.

*\*Sous ce titre écrivez en peu de mots les observations que vous désirez faire sur le sujet que le bill comporte.*

## 6.—REMERCIEMENTS AU PRÉSIDENT.

Proposé par M. Sproule, appuyé par M. Gilmour,—“ que les remerciements du comité soient présentés à M. Bain, président, pour l'habileté et l'attention avec lesquelles il a dirigé les délibérations du comité pendant la présente session du parlement.”—Adopté, avec applaudissements.

SALLE DE COMITÉ 46,  
6 juin 1898.

Pour copie conforme des résolutions qui précèdent d'après les procès-verbaux des séances du comité.

J. H. MACLEOD,  
*Greffier du comité.*